

# Ce qu'il faut absolument savoir avant de soumettre des images!

Vous trouverez ci-dessous **quelques extraits du règlement** du concours. Nous vous recommandons de **lire l'intégralité du règlement** avant de soumettre vos images!



## Le respect avant tout !

Bien entendu, les images soumises doivent être réalisées dans **le respect du sujet et de son environnement**. Les images ayant potentiellement causé de graves perturbations ou dommages au sujet ou à son environnement ne seront pas prises en considération par le jury.

## OBLIGATOIRE : minimum 4 000 pixels de long - jpeg uniquement

Les images doivent être soumises au **format jpeg** uniquement, avec **une résolution d'au moins 3 000 pixels sur le côté le plus long**. Les images de plus haute résolution peuvent être soumises à la plus haute résolution disponible et n'ont donc pas besoin d'être redimensionnées ; notre logiciel est suffisamment robuste pour recevoir vos images en haute résolution même aux heures de pointe. S'il s'avère par la suite que vous avez gagné, nous aurons déjà l'image immédiatement disponible pour l'impression.

## Jugement sur la base d'images anonymes

Il est utile de **décrire le sujet et le lieu dans les fichiers EXIF**. Vous pouvez également y mentionner **le nom du photographe**. En effet, les EXIF ne sont pas affichées lors de l'évaluation.

Le nom du photographe peut, mais ne doit pas, apparaître dans **le nom du fichier**. L'organisation prendra des mesures pour que le nom du fichier original et les EXIF ne soient pas affichés lors du jugement. Lors du téléchargement, chaque image est automatiquement anonymisée ; le nom du fichier original est supprimé et l'image reçoit un numéro unique qui permet de retrouver l'identité de l'auteur après le jugement. Ainsi, vous n'êtes pas obligé de renommer vos images spécialement pour ce concours. De plus, cela ne sert à rien car le nom du fichier sera de toute façon écrasé.

**L'image elle-même** ne doit contenir aucun nom, filigrane ou référence personnelle.

## Si vous éditez, faites-le avec modération !

En général, les images trop modifiées sont disqualifiées. Ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas peut être trouvé en détail dans **les règles**. Lisez-les!

## Répartition dans les 12 catégories

Une même image peut être soumise plusieurs fois, dans plusieurs catégories.

## Après le téléchargement, il suffit de quitter le module de téléchargement

Aucune confirmation de réception n'est envoyée. Si vous voulez être absolument sûr que votre envoi est correct, déconnectez-vous, reconnectez-vous et vérifiez si vos images se trouvent dans les dossiers dans lesquels vous les avez placées. Si c'est le cas, vous pouvez être tranquille. Vous pouvez encore modifier votre contribution (ajouter des images, en supprimer, les faire glisser d'une catégorie à l'autre) jusqu'à la date limite. À minuit le dernier jour, votre entrée sera « gelée » et vous ne pourrez plus accéder au module de téléchargement.